

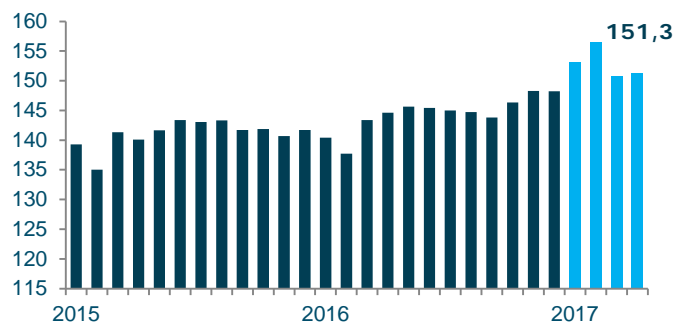
Bulletin mensuel

AVRIL 2017



- Le nombre d'heures travaillées dans l'industrie de la construction assujettie à la Loi R-20 demeure stable en avril suite à un revirement à la baisse en mars, avec **151,3 millions d'heures**. Le secteur industriel subit un deuxième recul de file.
- Avec 9,5 millions d'heures comptabilisées en termes bruts, l'activité est tout de même supérieure de 6 % comparativement à mars 2016. Sur les chantiers, plus de 84 000 salariés ont été présents à travers la province ce mois-ci.

GRAPHIQUE 1. ENSEMBLE DES SECTEURS
Heures travaillées en millions

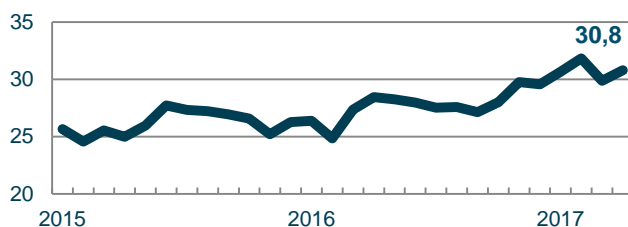


LES SECTEURS

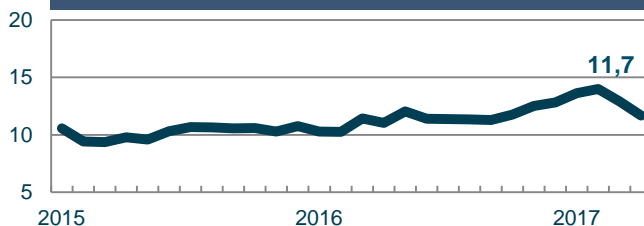
- Le secteur **génie civil et voirie** remonte de 3 % et s'affiche à 30,8 millions d'heures travaillées en termes annualisés. Seul le sous-secteur des centrales électriques est en recul (-3 %). Le sous-secteur des lignes électriques hausse de 23 % et celui des routes et infrastructures de 3 %.
- Le secteur **industriel** poursuit la baisse entamée le mois dernier et enregistre 11,7 millions d'heures en termes annualisés (-9 %).
- Le secteur **institutionnel et commercial** augmente de 1 % et comptabilise 80,7 millions d'heures travaillées en termes annualisés. Le secteur évolue positivement dans plus de la moitié des régions.
- Le secteur **résidentiel** perd 1 % et enregistre 28,1 millions d'heures travaillées en termes annualisés. En dépit de ce recul, le secteur demeure supérieur à la même période que l'année dernière.

Heures travaillées en millions
Données désaisonnalisées et annualisées

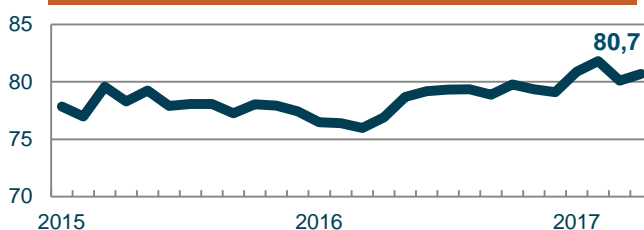
GRAPHIQUE 2. GÉNIE CIVIL ET VOIRIE



GRAPHIQUE 3. INDUSTRIEL



GRAPHIQUE 4. INSTITUTIONNEL ET COMMERCIAL



GRAPHIQUE 5. RÉSIDENTIEL

